

DMFMU
Procès verbal de la réunion Comité de développement professoral
2015-10-19 à 10h30
Pavillon Roger-Gaudry, local S-760

Sont présents :

Dre Sophie Galarneau (Communication)
Dre Marie-France Pélland (CPASS, leader pédagogique)
Dre Isabelle Gosselin (Direction Programme)
Dre Nathalie Cairefon (Pré-gradué)
Dr François Collette (Urgence)
Dre Lyne Ménard (Responsable, régions)

Est excusée : Mme Catherine Quesnel (professionnelles)

1. Ouverture de la séance-Lecture et adoption de l'ordre du jour

La séance est ouverte à 10h30. Dre Ménard fait la lecture de l'ordre du jour.
Un point est ajouté : point 8 : financement des enseignants qui participent aux formations professorales.

2. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 11 juin 2015

Le procès-verbal est adopté tel quel par les membres présents.

3. Suivi au procès verbal du 11 juin 2015

- **Parcours du nouvel enseignant (suivi)**

Il a eu un problème de communication entre les responsables du parcours et les coachs qui se trouvaient démunis pour accompagner les « coachés ». LM sera coach cette année et pourra vérifier si la communication entre les responsables du parcours et les coachs, s'améliore.

- **Évaluation des besoins UMF et secteurs de soins (suivi)**

LM fera le suivi auprès de ceux qui n'ont pas répondu. Pour ceux qui ont répondu LM fera le suivi en fonction des besoins exprimés

- **Information : Fundamental Teaching Activities Framework (suivi)**

Le référentiel « Activités pédagogiques fondamentales en médecine familiale » du CMFC est maintenant disponible. Nous ferons parvenir aux directeurs locaux de développement professoral le document. Ils pourront utiliser comme outil de réflexion.

SG propose que ce référentiel soit intégré aux formations pour nouveaux enseignants. LM et MFP sont d'accord avec cette idée.

MFP responsable du parcours de l'enseignant à la Faculté de Médecine explique que les leaders auront la tâche de créer des formations en lien avec les 6 rôles de l'enseignant (basé sur les 12 rôles de Harden). Nos enseignants seront invités à participer à ces formations facultaires.

- **CQE (suivi)**

Bonne rétroaction de la journée, les participants ont apprécié.

- **Lien avec CPASS (suivi)**

V. Jobin demande un représentant de la médecine familiale pour siéger sur le comité de DPC Facultaire. LM sera la représentante.

Pour le comité d'accréditation, l'annonce a été envoyée aux membres du département.

- **Reconnaissance de l'implication continue dans les secteurs (suivi)**

Voir le point correspondant à l'ordre du jour.

- **Programme de formation CII-DPC en SAPA**

Un atelier sur les SCPD a été donné le 11 septembre 2015. Paule Lebel et son équipe sont à la recherche de fonds pour pouvoir continuer à offrir ces formations.

- **Amorce de réflexion : formations dans les milieux**

Nous allons de plus en plus vers une responsabilisation des milieux pour s'approprier les formations et les redonner localement.

Lorsqu'on invite des conférenciers on devrait d'emblé demander s'ils sont d'accord de partager leur matériel pédagogique et pp ou au moins de laisser leurs coordonnées comme personne-ressource.

Il faudrait une procédure facile pour donner accès au matériel pédagogique. La distribution de ce matériel devrait se faire centralement via le comité de développement professoral. Le matériel ne devrait être partagé qu'aux personnes qui ont participé aux ateliers. Idéalement, un dépôt protégé par mot de passe serait l'idéal.

- **Demande de Mme Josée Blanchette, journaliste au Devoir**

Mme Blanchette n'a pu être présente à notre journée de DP du 11 septembre.

- **Évaluation des professeurs et des milieux par les résidents**

Dr Pelland nous fait part de son inconfort en lien avec le processus d'évaluation des enseignants et des milieux par les résidents en fin d'année. Dans son milieu, ce processus se fait en groupe et ne rend pas toujours justice aux enseignants. Ce processus peut parfois être un processus démotivant pour certains enseignants. Les membres du comité pensent qu'il faut faire très attention à la façon dont cette évaluation est faite. Certains milieux ont mis en place des processus pour améliorer cette évaluation.

Le Dr Pelletier devrait être avisé du problème. Il est important d'uniformiser le processus et cela est sous sa responsabilité. Le comité de développement professoral se penchera sur une éventuelle formation pour les chefs d'UMF sur la façon dont la rétroaction est donnée aux enseignants. IG en discutera au comité de direction du programme.

Points à l'Ordre du Jour

- **Retour sur la Journée de Développement professoral du 11 septembre**

Une discussion a eu lieu au sujet de la date de cette journée car ayant lieu très tôt en septembre cette date oblige les responsables de cette journée à travailler tout l'été.

- **Composition du comité, départ de Marie-Claude Audétat**

Merci beaucoup Marie-Claude pour toutes ces années d'implication. Le comité réfléchira sur un éventuel ajout au comité, constatant toutefois qu'il y a actuellement une assez bonne représentation. Dre Lise Cusson et Dre Suzanne Laurin ont été approchée par LM comme représentante du programme d'accueil du nouvel enseignant, mais ne peuvent s'impliquer totalement dans notre comité. Elles sont disponibles pour une participation ad hoc, au besoin. LM nous informe que nous n'avons pas besoin, à des fins d'agrément, d'un résident sur notre comité.

- **Prix de l'enseignant au pré-gradué**

Le Dre Caire Fon a préparé un document d'attribution d'un prix pour reconnaître l'implication d'un enseignant au pré-grad. Lise Cusson doit donner suite à cette proposition.

- **Journées du département mai : idées/besoins ateliers**

Un besoin de formation en toxicomanie est identifié. À la journée du 11 septembre l'atelier a dû être annulé par manque d'inscriptions. Le programme via les DLP devra dans le futur s'assurer qu'une personne par UMF assiste à ces formations jugées prioritaires.

Les soins aux personnes âgées sont également un besoin identifié. Un atelier PABP devrait aussi être au programme.

Quand le thème de la journée sera décidé, le comité se penchera sur les ateliers potentiels.

- **Budget**

LM nous informe qu'elle a un budget de 10 000\$ mais elle ne sait pas qu'elles sont les dépenses qui sont sous sa responsabilité. LM a fait une demande de clarification il y a un an à Jean Pelletier mais pour l'instant elle n'a pas eu de réponse.

- **Secrétariat**

LM n'a pas encore de support clérical.

- **Financement des enseignants qui participent aux formations professorales**

Les enseignants utilisent parfois pour se faire payer pour la préparation d'ateliers pour les formations du département leur banque d'heures

personnelles de formation. L'interprétation des règles de la RAMQ pour l'utilisation d'un code « préparation de matériel pédagogique » pour la facturation d'heure, qui ne devrait être utilisée que pour la préparation de matériel servant aux résidents, est interprétée de façon plus ou moins libérale selon les chefs d'UMF. La rémunération mixte viendra peut-être changer certaines choses. LM souligne que le comité n'a pas vraiment de pouvoir pour corriger ce problème.

- **Levée de la séance**

La séance est levée à 12h00. La prochaine réunion aura lieu le lundi 23 novembre de 9h à midi.